

# PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025-2026



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°09 - publié le 8 Octobre 2025



LE DÉPARTEMENT

**Ardèche**  
LE DÉPARTEMENT



# COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

## PROCÈS-VERBAL N°10

Réunion électronique du 06 / 10 / 2025

**Présents :** MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

### HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

**Horaire Légal :** C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire négocié :** C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

### **Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :**

**Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange :** De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge :** A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.





En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

**Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.**

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

## TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Rappel :**

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

### **Demandes autorisation :**

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :  
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

### **DECLARATION :**

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

### **REFERENCES :**

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

## U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.





**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaire de pratique :** Samedi 10h00.

**FONCTIONNEMENT DES PLATEAUX SAISON 2025-26 :** Le nombre d'équipes par plateau est fixé à 12, à raison de 3 équipes maximum du même club.

**CALENDRIERS :** Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 11/09/2024 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 11 octobre 2025 et 8 novembre 2025.

Les engagements reçus au-delà du 11/09/2025 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 22/11/2025 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

### **Retour Plateau U7 saison 2025/2026 :**

Se rendre dans FOOTCLUBS :

Rubrique Epreuve puis,

- Foot animation loisir
- Calendriers
- Agenda
- Sélectionner le Plateau et renseigner.

**POSSIBILITE DE COMMENTER EN QUELQUES MOTS LE DEROULEMENT DU PLATEAU**

## **U9**

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaire de pratique :** Samedi 13h30.

### **Fonctionnement catégorie U9 :**

#### **Engagements des équipes :**

Les équipes sont engagées sur 3 niveaux de pratique au choix des clubs (Promotion, Espoirs, Bourgeons). Comme annoncé lors des réunions techniques du 16 Juin 2025, pour la phase Printemps, il sera mis en place un quatrième niveau de pratique (niveau Avenir). Les clubs y seront orientés au regard de la liste des clubs s'étant engagés sur les Niveaux U11 Promotion et/ou U13 Excellence.

**FONCTIONNEMENT DES PLATEAUX SAISON 2025-26 :** Le nombre d'équipes par plateau est limité à 8, à raison de 2 équipes maximum du même club.

**CALENDRIERS :** Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 04/09/2025 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 11 octobre 2025 et 8 novembre 2025.

Les engagements reçus au-delà du 04/09/2025 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 15/11/2025 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

**Pour trouver vos calendriers :**

Vous rendre dans FOOTCLUBS :

Dans le menu choisir

- 1 Epreuves : championnats et coupes





- 2 Foot Animation et loisir
- 3 Calendriers par Epreuve
  - o Sélectionner une épreuve
  - o Afficher

Vous trouvez les calendriers

- o Agenda faites défiler la semaine souhaitée

Vous trouvez les plateaux dès fin de semaine.

### **Retour Plateau U9 saison 2025/2026 :**

Se rendre dans FOOTCLUBS :

Rubrique Epreuve puis,

- Foot animation loisir
- Calendriers
- Agenda
- Sélectionner le Plateau et renseigner.

POSSIBILITE DE COMMENTER EN QUELQUES MOTS LE DEROULEMENT DU PLATEAU

### **CALENDRIER DE L'ÉPREUVE**

↓ Télécharger

Journée	Pratique				
<b>Samedi 11 octobre 2025</b>	Classique				
Date - Heure	Équipe(s)	Organisateur	Installation	Feuille récap 1	Feuille présence
11/10/2025 - 13h30	3, 4	Esp. Hostunoise	Stade Georges Lapassat	-	-
<b>Samedi 08 novembre 2025</b>	Classique				
Date - Heure	Équipe(s)	Organisateur	Installation	Feuille récap 1	Feuille présence
08/11/2025 - 13h30	3, 4	Perseverante S. Romanaise	Non renseignée	-	-

Vous cliquez sur le crayon.

Et vous renseigner les équipes présentes vous donner l'ensemble des informations sur le déroulement du plateau

## **U11**

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

**Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)**

**Horaire de pratique : Samedi 10h00.**

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique AVENIR, PROMOTION, ESPOIRS et BOURGEONS.

Les nouvelles demandes d'engagement d'équipes ne permettront la pratique qu'à compter du 08/11/2025 afin de conserver la stabilité des organisations pour l'ensemble des clubs déjà engagés.





## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)  
Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Festival PITCH U13 :

Tirage des coupes diffusé dans les documents sur le site du District pour le samedi 18/10/2025 à 13h30.

### Coupe Charles André :

Tirage des coupes diffusé dans les documents sur le site du District pour le samedi 18/10/2025 à 13h30.

Suite au forfait général de l'équipe FA Le Teil Melas 1 en brassage, merci de prendre note de la modification de la poule 31 comme suit :

POULE 31
As Berg Helvie 3
Av.S. Sud Ardeche F. 5
<b>F. A. Le Teil Melas 1 (FG)</b>
Fc Montelimar 3

Les équipes n'ayant pas été qualifiées lors du tour 1 de la coupe Pitch sont automatiquement reversées dans la coupe Charles André avec les équipes 3,4,5,6... du championnat U13. Les nouveaux engagements ont été pris en compte.

### **1<sup>ère</sup> Phase D1 & D2 (Excellence) :**

Samedi 04/10/2025 : journée de report – 1 match joué : 100% de retour FMI.

### **Phase de brassage (Promotion d'Excellence et 1<sup>ère</sup> Division) :**

Phase de brassage 3<sup>ème</sup> journée du **samedi 04/10/2025** pour les deux niveaux.

FORFAIT : Forfait Général suite à 3 forfaits pour l'équipe FA Le Teil Melas 1 en Promotion Excellence.

### FEUILLES DE MATCH MANQUANTES (mail envoyé aux clubs) :

- En Promotion Excellence : **ST DONAT – ST BARTHELEMY DE VALS – FC RAMBERTOIS – VALENCE OL – CHABEUIL FC – BOURG ST ANDEOL – FC SAUZET**
- En 1<sup>ère</sup> Division : **FC RAMBERTOIS – SALAISE RHODIA – PEYRINS – VERNOUX (x2) – OCA – FC SAUZET – US VALLEE DU JABRON**

Merci de nous les retourner rapidement à [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les poules de brassage sont accessibles sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : U13 Promotion d'Excellence.pdf et U13 1<sup>ère</sup> Division.pdf.





La 1<sup>ère</sup> équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 13H30 à ce jour.

La feuille de match de brassage est à télécharger sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : U13 Brassage Feuille de Match.pdf  
et à nous retourner avant le lundi midi par mail à [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) avec en objet du mail Brassage U13 « Niveau joué » - Poule X.

En cas de non-réception de la feuille de match dans les délais, le club sera amendé.

## U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

### Coupe JP QUINTIN :

Le tirage du 1<sup>er</sup> Tour est en ligne. Les rencontres sont programmées le 19/10/2025.

### Coupe Gilbert PESTRE :

Le tirage du 1<sup>er</sup> Tour est en ligne. Les rencontres sont programmées le 19/10/2025.

### U15 Brassage :

Poule D – Rencontre du 21/09/2025 :

Ent FCC SASA USSM – RCF 4 reportée au 11/11/2025.

Poule D – Rencontres du 04/10/2025 :

Ent FC MUZOLAIS 2/FCCSB – Ent ASD/FCCBG USP 3 reportée au 08/10/25.

AS CORNAS – RCF reportée au 25/10/25.

Poule F – Rencontres du 21/09/2025 :

US MONTMEYRAN – AS VEORE MONTOISON reportée au 26/10/2025.

## U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

**RAPPEL :** Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.





**Coupe GAMBARDELLA** : Félicitations à nos 3 équipes encore en lice, à l'issue du 3-ème tour, FC MUZOLAI, GFHT et US MONTELIMAR.  
Prochain tour le 18/10/2025.

**Coupe VIVIER BOUDRIER** : Le tirage du premier tour, programmé le 18 octobre, est en ligne.

**U17 D1 :**

Rencontres du 27/09/2025 :

OL CTRE ARDECHE / US MOURSOISE est reportée au 11/11/2025,  
FC MUZOLAI / Av SUD ARDECHE F 2 est reportée au 11/11/2025,  
US DAVEZIEUX VIDAL 2 / CHAVANAY est reportée au 11/11/2025.

**U17 D2 :**

Poule A - Rencontres du 27/09/2025 :

GFHT / AS VAL D'AY est reportée au 11/11/2025,  
AS ST MARCELLOISE / Ent BOULIEU BOURG ARG est reportée au 11/11/2025.

Poule B - Rencontres du 27/09/2025 :

OL CTRE ARDECHE 2 / ASF PIERRELATTE est reportée au 11/11/2025,  
US MONTELIMAR / Ent ACE ECA est reportée au 11/11/2025.

**U17D2 Poule B:** Suite à une erreur technique de l'application de gestion de la compétition, certaines équipes peuvent apparaître en FORFAIT GENERAL. Nous confirmons qu'il n'y a aucun FORFAIT GENERAL dans cette Poule.

**U17 Brassage :**

Poule D - Rencontres du 20/09/2025 :

US ST JUST ST MARCEL / FC BEAUME BOUCHET MONT est reportée au 11/11/2025.

Poule G- Rencontre du 20/09/2025 :

Ent VALLON RUOMS / JS LIVRON 2 est reportée au 11/11/2025.

**FORFAIT** : Journée 3 : OL SALAISE RHODHIE 2 (Poule B).

## U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

**RAPPEL** : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.





### Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE - OL RUOMS :

**Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.**

### U20D1 :

La journée 02 initialement programmée le 27/09/25 est reportée au 11/11/25 du fait du 3-ème tour de la Coupe Gambardella. Toutes les rencontres sont impactées.

### U20 D2 :

Poule A - Rencontre du 27/09/2025 :

FC VALLON / OL CENTRE ARDECHE est reportée au 11/11/2025.

Poule B - Rencontre du 27/09/2025 :

ES VALENCE 26 / FC DU CHATELET est reportée au 11/11/2025.

US VAL D'AY / FC BOURG LES VALENCE est reportée au 11/11/2025.



# COMMISSION DES NOUVELLES PRATIQUES

## PROCÈS-VERBAL N°01

Mail : [claud.bresson26@orange.fr](mailto:claud.bresson26@orange.fr)

### FOOT DIVERSIFIE

#### Championnat :

Le calendrier de la saison est en ligne. Nous avons cette saison 12 équipes engagées.

#### Coupe Paul GATAUD :

Toutes les équipes seront engagées en Coupe. Les premières rencontres se dérouleront à compter du 12 janvier 2026.

### FOOT EN MARCHANT

#### CALENDRIERS :

Une communication sera faite prochainement. Vous pourrez engager votre ou vos équipes dans une formule « Inter club » avec différents niveaux de pratiques.

Vous pourrez également créer votre section FOOT LOISIRS.

### FUTSAL

#### ENGAGEMENTS DES EQUIPES :

Les engagements seront possibles à compter de fin Octobre jusqu'en Novembre. Pour les garçons les catégories U11G, U13G, U15G et U17G seront concernées. La compétition se déroulera sur 3 week-end en janvier 2026. Une équipe U17G sera qualifiée pour la compétition régionale qui se déroulera en Février 2026.

Concernant les féminines, la compétition se jouera le week-end du 17 et 18 janvier 2026. Une équipe SENIORS Féminines représentera le District en compétitions régionales.





# COMMISSION DES RÈGLEMENTS

## PROCÈS-VERBAL N° 04

---

REUNION DU 07/10/2025

**Présidence :** M. Laurent JULIEN.

**Présents :** Jean Marie PION, Marie Noelle FLANDIN.

e-mail: [reglements@drome-ardeche.fff.fr](mailto:reglements@drome-ardeche.fff.fr)

- **Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.**

### DOSSIER n° 05

**Match n° 54711390, Et.S. Le Laris 1 / Av.S. Roiffieux 3, Seniors D5 poule B du 05/10/2025**

Réclamation d'après match posée par l'éducateur du club de Roiffieux pour le motif suivant :

« *Le club de ES le Laris a fait jouer Mr Xavier MICHEL N°9, N° de licence 2508681433 ; Or ce dernier est toujours sous le coup d'une suspension et n'aurait pas dû participer à la rencontre* ».

Considérant que la commission a pris connaissance de la réclamation d'après match par courrier électronique le 06/10/2025 pour la dire recevable.

Considérant que le joueur Xavier MICHEL licence n° 2508681433 a été sanctionné par la commission de discipline de 7 matchs fermes à compter du 30/03/2025

Considérant qu'entre le 30/03/2025, date d'effet de la sanction et le 05/10/2025 date de la rencontre qu'il a disputée contre Roiffieux, l'équipe de Le Laris 1 a disputé 7 matchs :

Le 07/04/2025 Contre Hauterives, le 13/04 contre l'ASSU, le 27/04 contre le FC Muzolais, le 18/05/2025 contre Vallis Auréa, le 24/08/2025 contre Vallis Auréa en coupe de France, le 14/09/2025 contre Vallis Auréa en coupe René Giraud, le 28/09/2025 contre AS du Dolon.

Considérant que le joueur Xavier MICHEL licence n° 2508681433 avait bien purgé ses 7 matchs de suspension avec l'équipe 1 de Le Laris, la commission rejette la réclamation d'après match pour la dire non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le compte AV .S.Roiffieux sera débité de 37,00 € pour frais de dossier

**DOSSIER n° 06**

**Match n° 54680360, Fccbg 2 / Génissieux As 1, Seniors D5 poule C du 28/09/2025**

Réclamation d'après match posée par le club de Génissieux pour le motif suivant :

*« le joueur U17 Giol Marco N° Licence 2547925324 du club de Clérieux/St Bardoux qui a participé à la rencontre D5 Poule C du 28/09/2025 FCCBG(2) - AS Génissieux.*

*En effet nous avons un doute sur la présence sur sa licence de la notification de l'article 73.2 concernant les doubles-surclassements , auquel cas ce joueur n'était pas qualifié pour cette rencontre ».*

Considérant que la commission a pris connaissance de la réclamation d'après match par courrier électronique le 30/09/2025.

Considérant que l'article 73.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. précise que les licenciés U17 peuvent pratiquer en Senior, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.

Les autorisations de double surclassement figurent sur la licence du joueur sous la mention *«surclassé article 73.2 »*.

Considérant que la licence du joueur *Giol Marco N° Licence 2547925324* comporte bien la mention *« surclassé article 73.2 »* ce qui confirme que le joueur répond bien aux obligations ci dessus, la commission des règlements rejette la réclamation d'après match pour la dire non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le compte l'AS Génissieux sera débité de 37,00 € pour frais de dossier

Le Président  
Laurent JULIEN

Le secrétaire  
Jean Marie PION



## COMMISSION DES ARBITRES PROCÈS-VERBAL N° 10

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 11 & 12 OCTOBRE 2025

• **BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

### FMI RIGUEUR ADMINISTRATIVE

La Commission en arbitrage constate un nombre très important d'erreurs chaque week-end sur les feuilles de match : erreurs de score, erreurs administratives (sanction disciplinaire à la mauvaise personne), remplacements non saisis, etc.

La Commission rappelle à chacun qu'il existe un **devoir administratif de vérification** des feuilles de match en lien avec les clubs concernés.

La Commission conseille aux arbitres et aux clubs de se retrouver dans le vestiaire de l'arbitre à sa demande en fin de match afin de vérifier les informations saisies et procéder à la signature.

Compte tenu du nombre d'erreurs répétées, **le règlement intérieur de la Commission en Arbitrage sera désormais appliqué strictement chaque week-end**.

Nous comptons sur la vigilance et le sérieux de chacun afin d'éviter la répétition de ces dysfonctionnements.

### FICHE ARBITRE - DÉMATÉRIALISÉE

Comme indiqué lors du dossier de renouvellement, chaque arbitre doit obligatoirement remplir une fiche de renseignements via un document Google.

À ce jour, les arbitres suivants n'ont toujours pas complété ce document :

ALHUSSEINI	KARRAR
AMROUNE	SAMIR
AROUI	ILIES
BADAD	AMINE
BAHRI	BOUABID
BELKACEM	YANIS
BENARBIA	MOULOUD





CAGGIU	MATTEO
CHAKRI	JAMAL
DESILE	MICKAEL
GONCALVES	YOANN
GUILHOT	THOMAS
HERMANN	MAGALI
KIDIMBU KIANZA	DJIBRYL
MARCOUX	QUENTIN
MINGAM	ISAM
MOIRABOU	JAYHAD
QOTAIBAH	OUSSAMA
ROGUI	MOHAMED AMINE
SAADNIA	OUASSIM
SAGE	ARTHUR
SALAKA	NIHAD
SUVIO	LEONIS
TABCHICHE	WASSIM
TALIERCIO	LUCAS
TOGORA	ANDREA
TREMOUILHAC	GUILAIN
ZINOUNE IGHSAINÉ	HAMZA

**La Commission vous informe que tous les arbitres n'ayant pas rempli la fiche de renseignements avant le 21 octobre ne seront plus désignés à compter de cette date.**

En cas de difficulté pour accéder ou compléter le document, merci de contacter la Commission en arbitrage par mail.

Voici les liens pour les faire :

[FICHE DE RENSEIGNEMENTS - SAISON 2025/2026 - ARBITRE MAJEUR \(Page 1 sur 3\)](#)

[FICHE DE RENSEIGNEMENTS - SAISON 2025/2026 - ARBITRE MINEUR \(Page 1 sur 3\)](#)

#### ABSENCE DE DERNIERE MINUTE

Comme annoncé à l'Assemblée Générale chaque fois qu'un arbitre est absent (hors indisponibilité réglementaire), l'arbitre devra envoyer un justificatif pour son absence dans un délai de 7 jours. Le





document doit être envoyé sur la boîte mail arbitre, sinon l'application du règlement intérieur sera faite.

#### RAPPEL AUX SECRETAIRES ET CORRESPONDANTS DE CLUBS

Pour toute modification de vos rencontres (changement de terrain, changement d'horaire, report ou annulation, etc.....) merci de prendre contact directement et verbalement avec le ou les arbitres désigné(s) afin de les en informer (le listing des arbitres est à votre disposition sur la boîte mail des clubs).

#### CONTACT COMMISSION EN ARBITRAGE

La commission d'arbitrage vous informe que pour tout contact, que ce soit concernant les arbitres ou les clubs, il convient d'utiliser uniquement l'adresse mail suivante :

[arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

#### FORMATION LIGUE

Tous les arbitres ayant fait part d'un intérêt pour la formation Ligue sont conviés à la réunion de présentation qui se déroulera le **vendredi 17 octobre au siège du DDAF à 19h**. Cette réunion sera suivie d'un temps convivial.

#### Candidatures reçues :

ARSAC Mathias  
AYDIN Munzur  
BADAD Amir  
BAUDUIN Ylan  
BEN CHAHED Nassim  
BERGONZI Mathéo  
BOBICHON Éloi  
BOUAFFAR Corentin  
CASAGRANDE Christelle  
CELLIER Tao  
CHAZALON Émilien  
CORDEIRO MONTEIRO Guilherme  
DE JESUS SOUSA José  
DUCOL Clément  
GARANCHON Giany  
HAFSOUNI Nessim  
JUVEN Maxime





KHELFI Wacel  
KHUDEEDA LALO Mahir  
KRAMMALA Yassine  
LAURENT Hugo  
MAILLARD Nicolas  
MICHEL Mathis  
ORHAN Emre  
PEGUET CERRE Chloé  
REVOL Benjamin  
REY Raphaël  
SELLAMI Bilel  
SHUTKEVYCH Mykyta  
SOUBAYA Mathieu  
TABCHICHE Wassim  
VERRECCHIA Estéban  
VIVIER Julie  
ZINOUNE Mohamed

## RIB

Dans le cadre de la mise à jour des informations bancaires de l'ensemble des arbitres du District de Drôme-Ardèche, nous demandons aux arbitres listés ci-dessous de bien vouloir nous transmettre dans les plus brefs délais un RIB complet exploitable par mail à l'adresse suivante, avec le code BIC :

[arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

ABBOUTI	YOUSSEF
AMEUR	ZOUHAIER
AMROUNE	SAMIR
BAUDUIN	YLAN
BELCAID	AKRAME
BELKACEM	ILIES
BENARBIA	MOULOUD
BILLON	JULES
CAGGIU	MATTEO
CARP	Vasile Dorel
CAUL	NATHAN
CELLIER	TAO
CHABERT	MATHEO
CHAKRI	JAMAL
CHMALI	ANIS
DEHMANI	YANISSE
DESILE	MICKAEL





DJAID	OUSSAMA
DOUDOUX	VINCENT
DUMAS	
COSTET	HUGO
DY	KELLYAN
FAURE	MATTEO
FERREIRA	DAVID
FOURNIER	THIBAUT
FRAISSE	SACHA
GNAHORE	BAHI
GONCALVES	YOANN
GRADEK	NOAH
GRANSART	BASTIEN
GUILHOT	THOMAS
HAMMADI	AMINE
LAURENT	GILLES
LEFORESTIER	ENGY
LEXPERT	XAVIER
MAILLARD	NICOLAS
MARCOUX	QUENTIN
MEDJAHEDINE	MOHAMED
MOUSTIER	BENJAMIN
PARTAMIAN	REMI
PINAT	HUGO
POLATOGLU	TALIP
POLIZZI	MICHAEL
POMAREL	DORIAN
PRUVOST	YOAN
QOTAIBAH	OUSSAMA
QUINQUETON	THEO
RGHIOUI	ASKANDARIA
RIDA	MOHAMED
RIDEAU	
NAINANI	GABRIEL
RIOUX	JEREMY
ROCHE	ENZO
	MOHAMED
ROGUI	AMINE
ROUBI	FREDERIC
SAADNIA	OUASSIM
SAGE	ARTHUR
SAINTOIN	DAVID
SALAKA	NIHAD
SHUTKEVYCH	MYKYTA
SUVIO	LEONIS





TARDY	MAXENCE
TIRYAKI	EMIR
TOUZOUTI	ZAKARIA
TREMOUILHAC	GUILAIN
VALLOS	ROMAIN
VIOUGEAS	TOM
ZEKRI	KACI

## COURRIERS DES ARBITRES

- **CORDEIRO MONTEIRO Guilherme:** Courriel lu et noté
- **BOURRA Yssoufi** Courriel lu et noté
- **VIOUGEAS Vincent :** Courriel lu et noté
- **AMAMRA Oussama :** Courriel lu et noté
- **DEMIR Ismayl :** Courriel Changement d'adresse.
- **DUCOL Clément :** Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **PEGUET Chloé :** Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **VERRECCHIA Laurent :** Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.

## COURRIERS DES CLUBS

- **BAUME BOUCHET MONTSEGUR :** Demande d'arbitre pour l'équipe réserve en D5

## INFORMATION POUR TOUS LES ARBITRES

Merci d'envoyer un SMS à Baptiste au 06 15 60 01 54 afin qu'il puisse enregistrer vos numéros avec facilité.  
Un simple NOM – Prénom est suffisant.

Président CDA  
Nicolas BRUNEL

